



Crédit illustration : MBDA

Au nom de la France et du Royaume-Uni, le ministère britannique de la Défense a notifié le 26 mars 2014 à la société MBDA le contrat de développement et de production du missile anti navire léger ANL/FASGW(H), pour un montant de l'ordre de 600 M€ (500 M£).

Ce développement commun est décisif pour engager la consolidation de l'industrie missilière franco-britannique sous l'égide de MBDA et de ses sous-traitants, dans le cadre de l'initiative « *One Complex Weapon* ».

Le franchissement de cette étape importante du programme avait été préparé lors du sommet franco-britannique de Brize Norton le 31 janvier 2014 par la signature d'un *Memorandum of Understanding* (arrangement cadre) entre le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian et son homologue britannique Philip Hammond. Le missile ANL apportera aux hélicoptères de la marine nationale une capacité permettant de neutraliser les patrouilleurs, des vedettes rapides et des petites embarcations dans des situations de crise.

La Direction générale de l'armement (DGA) assurera avec la DE&S (Defence Equipment & Support), son homologue britannique, la conduite du programme ANL/FASGW(H) au sein d'un bureau de programme commun (Joint Project Office) basé à Bristol.

Le programme ANL s'inscrit dans la lignée fructueuse des coopérations entre la France et le Royaume-Uni dans le domaine des missiles (Aster, Scalp, Meteor).